Le Monde.fr

vendredi 20 octobre 2017
649 mots

Vers la désignation d'un haut-commissaire pour superviser le plan de formation professionnelle

Le chantier intitulé « plan d'investissement compétences » sera étalé jusqu'en 2022. Il concernera un million de chômeurs et de jeunes sans aucun diplôme.

Nicolas Hulot, le ministre de la transition écologique, a obtenu le sien pour s'occuper d'économie sociale et solidaire. Bruno Le Maire, le « patron » de Bercy, en aura bientôt un à l'industrie. Et Muriel Pénicaud, la ministre du travail, devrait, elle aussi, bénéficier de ce type de renforts. Selon nos informations, le gouvernement envisage très fortement de désigner un haut-commissaire pour superviser la mise en uvre du Plan d'investissement compétences (PIC).

Un vaste chantier à 15 milliards d'euros, étalé sur cinq ans, qui s'inscrit dans le programme d'investissement dévoilé il y a près d'un mois par le premier ministre, Edouard Philippe, et l'économiste Jean Pisani-Ferry (Le Monde du 26 septembre). Le PIC a pour objectif de former, entre 2018 et 2022, un million de demandeurs d'emploi peu qualifiés et un million de jeunes qui ont « décroché » du système scolaire, sans aucun diplôme.

Le haut-commissaire devrait avoir pour mission de gérer le déroulement d'un « plan lourd » qui nécessite de mettre en relation les multiples acteurs du système de formation professionnelle et d'apprentissage : conseils régionaux, organisations syndicales et patronales, services de l'Etat (ministères du travail et de l'éducation nationale notamment), branches professionnelles, Pôle emploi, chambres consulaires, etc. Il sera notamment conduit à discuter avec les élus régionaux des besoins en compétences dans chaque bassin d'emploi.

Offrir un profil mixte

Il veillera par ailleurs à promouvoir le numérique dans la formation professionnelle, à la fois sur le plan de la méthode (formations à distance à travers l'e-learning), mais aussi dans le contenu des enseignements (maniement des outils digitaux, etc.).

« Nous aurons () des qualifications certifiantes qui correspondent aux compétences de demain. Nous souhaitons aussi travailler de façon innovante avec les représentants de l'économie numérique », expliquait Mme Pénicaud, dans un entretien accordé au Monde fin août.

La personnalité appelée à exercer cette fonction devrait offrir un profil mixte : bonne connaissance de l'univers du Web et des arcanes de la formation (initiale et continue). A charge pour elle d'incarner le PIC, vis-à-vis des parties prenantes du dispositif, mais aussi du grand public. Il s'agit « d'une bonne idée » compte tenu de la « grosse mise de fond », commente un des artisans du plan : le PIC va impliquer un gros effort de « coordination des acteurs » et de « mise sous tension de l'administration ». « Nous nous interrogions sur le pilotage du programme », enchaîne une source patronale : la désignation d'un haut-commissaire permet d'avoir un chef de file « politico-technique ».

Prêter main-forte au cabinet de la ministre

Son entrée en jeu devrait s'accompagner de la constitution d'une équipe de plusieurs personnes, dont certaines pourraient, au moins ponctuellement, prêter main-forte au cabinet de la ministre du travail. Celui-ci est déjà très absorbé par l'élaboration des réformes de l'apprentissage, de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage, qui doivent déboucher sur un projet de loi présenté devant le Parlement au printemps 2018.

Dans ce contexte, l'équipe de Mme Pénicaud aurait eu de la peine à prendre en charge, sans moyens supplémentaires, le déploiement du PIC. Un décret du président de la République publié au Journal officiel du 19 mai, limite, en effet, à dix le nombre de conseillers pour un ministre, ce qui engendre d'écrasantes charges de travail pour les entourages des membres du gouvernement. Comme le fait remarquer un haut fonctionnaire, la nomination d'un haut-commissaire est aussi une façon de « contourner » cette nouvelle règle, difficile à tenir. ■

Parution : Continue
Diffusion : 97 380 024 visites (France) - © OJD Internet juil. 2017

Tous droits réservés Le Monde.fr 2017

E37B45AF616a210386767E66450001481358121577187D2DCF3BE09